



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le deuxième jour du mois d'octobre 2013 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Jean-Pierre Provost, Louis Laurier, Daniel Laurin, Karine Tassé, Denise Miller et Suzanne Fortin.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonne, mairesse, constate le quorum à 19 heures, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 11 septembre 2013.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Dissolution du comité Avenir.
- 5) Soumission travaux d'aqueduc pour desservir le 100 rue de la Croix.

AFFAIRES NOUVELLES

- 6) Correspondance.
 - Rapport de la Sûreté du Québec pour le mois d'août 2013.
 - Remerciement de M. Jonathan Drouin.
 - Confirmation subvention amélioration du chemin du Lac-à-la-Loutre (18 000\$).
- 7) Adoption de la politique de gestion du tennis double 06-2013.
- 8) Offre de services, plan de formation comptabilité.
- 9) Appui à la demande de la Ville de Warwick (conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec).
- 10) Appui à la demande de Sainte-Lucie des Laurentides (demande au ministère des ressources naturelles d'exclure le chantier Legault des garanties d'approvisionnement accordées).
- 11) Reddition de comptes, programme de soutien aux installations sportives et récréatives (réfection du terrain de tennis double).
- 12) Varia : Sel à glace pour réserve de sable hiver 2013-2014.
Demande de subvention du comité des Loisirs, projet sentier de ski de fond.
- 13) Période de questions.
- 14) Levée de la session.

RÉSOLUTION 195-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout de deux sujets au point 12 varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 196-13
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 11
SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 11 septembre 2013, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 11 septembre soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 173-13 à 194-13 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 197-13
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au Conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 5653 à 5693 inclusivement pour un montant de 40 451.25\$ et des comptes à payer au 02/10/2013 au montant de 22 557.79\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 1956 à 1992 inclusivement pour un montant de 16 224.35\$.

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 198-13
DISSOLUTION DU COMITÉ AVENIR

ATTENDU QUE le rapport du comité Avenir (Comité consultatif de développement local) a été déposé lors d'une rencontre publique tenue le 15 septembre 2013.

ATTENDU QUE le comité avenir à complètement rempli son mandat tel que décrit dans la résolution numéro 12-12.

POUR CES MOTIFS, il proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que le comité Avenir (Comité consultatif de développement local) soit dissous, le mandat de celui-ci ayant été complété.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 199-13
SOUSSIONS TRAVAUX D'AQUEDUC POUR DESSERVIR LE 100, RUE DE
LA CROIX

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau lors de ces travaux de réfection d'aqueduc sur la rue du Vert-Pré doit relocaliser l'entrée d'eau desservant le 100, rue de la croix;
ATTENDU QUE ces travaux sont requis par la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut entreprendre de travaux sur un terrain privé;

ATTENDU QUE les propriétaires ont fait parvenir deux soumissions pour l'exécution de ces travaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil autorise les propriétaires du 100, rue de la croix à faire effectuer les travaux par Excavation Lionel Provost enr. au montant de 3 200\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission numéro 0009 en date du 26 septembre 2013.

Que le conseil municipal assumera le paiement de la facture, ces travaux devant être exécutés à la demande du conseil. La facture devra être faite au nom de la municipalité.

Soumissionnaire	Prix
Excavation Lionel Provost enr.	3 200\$ plus taxes
Provost Entrepreneur Général	3 800\$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 200-13

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DU TENNIS DOUBLE 06-2013

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu la confirmation du versement d'une aide financière dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

ATTENDU QUE l'une des obligations à remplir pour le versement de cette aide, est l'adoption d'une politique de gestion;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Provost et résolu.

Que la politique de gestion du tennis double de la Municipalité d'Huberdeau, portant le numéro 06-2013 et consistant à définir les règles applicables à l'entretien, à établir les périodes et priorités d'utilisation et à accorder les sommes nécessaires au maintien fonctionnel, ainsi qu'à assurer la pérennité de l'infrastructure soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 201-13

OFFRE DE SERVICES, PLAN DE FORMATION EN COMPTABILITÉ

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que l'offre de services reçue d'Amyot Gélinas en date du 24 septembre 2013 pour une formation en comptabilité, au coût de 100\$ l'heure, pour une durée approximative de 30 heures, soit acceptée. Cette formation sera donnée en décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 202-13

APPUI À LA DEMANDE DE LA VILLE DE WARWICK – CONDITIONS MINISTÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec est le versement d'une contribution financière par le requérant au Ministre des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette contribution financière est calculée sur la valeur estimée du terrain suite à l'aménagement de l'accès à une route relevant du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant, compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités, nuit à la relève entrepreneuriales et est un obstacle au développement économique du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la Municipalité d'Huberdeau, appuie la Ville de Warwick dans sa demande auprès du Ministère des Transports du Québec, laquelle requière de ne pas tenir compte dans l'évaluation de la contribution financière, de la plus-value estimée des sites suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 203-13

APPUI À LA DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES

ATTENDU QUE le Ministère des Ressources naturelles a récemment octroyé à une entreprise une coupe forestière sur les flancs du mont Kaaikop;

ATTENDU QUE le mont Kaaikop est un des plus hauts sommets montagneux des Laurentides;

ATTENDU QUE ce paysage naturel et les activités récréatives de la montagne contribuent à la qualité de vie et au patrimoine collectif du secteur;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides a fait parvenir au Ministère des Ressources naturelles, une demande pour exclure le chantier Legault des garanties d'approvisionnement accordée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que le conseil de la Municipalité d'Huberdeau appuie la municipalité de Sainte-Lucie dans ces démarches auprès du Ministère des Ressources naturelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 204-13

OFFRE DE SERVICES – REDDITIONS DE COMPTES, FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE « RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS DOUBLE »

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu la confirmation du versement d'une aide financière dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

ATTENDU QUE l'une des obligations à remplir pour le versement de cette aide, est la transmission à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au plus tard quatre (4) mois après la fin des travaux (15 novembre) d'un rapport d'audit par un vérificateur externe validant le détail des sommes affectées au projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que l'offre de services reçue d'Amyot Gélinas en date du 1^{er} octobre 2013, pour effectuer le mandat d'audit relatif à la réclamation de l'aide dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique au montant de 950\$ soit retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 205-13
ACHAT DE SEL POUR RÉSERVE DE SABLE HIVER 2013-2014

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de 70 tonnes de sel à glace de la compagnie Sel du Nord au coût de 95\$ la tonne métrique, livré à Huberdeau, cette offre étant la plus basse.

Soumissionnaire	Prix
Sel du nord	95\$ la tonne plus taxes
RB Gauthier	98\$ la tonne plus taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

AJOURNEMENT

La séance est ajournée à 19h30 pour une période d'une dizaine de minute.
19h37 reprise des délibérations, tous les membres du conseil sont présents.

RÉSOLUTION 206-13
DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DES LOISIRS PROJET SENTIER DE SKI DE FOND

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Qu'un montant de subvention de 4 000\$ soit accordé au Comité des Loisirs afin de permettre l'entretien et le réaménagement de sentiers de ski de fond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 207-13
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la session soit levée, il est 19h55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.